

Les fruits et les faux prophètes – Matthieu 7:15-20

« ¹⁵ Méfiez-vous des prétendus prophètes ! Ils viennent à vous en vêtements de brebis, mais au dedans ce sont des loups voraces. ¹⁶ Vous les reconnaîtrez à leurs fruits. Cueille-t-on des raisins sur des ronces ou des figes sur des chardons ? ¹⁷ Tout bon arbre produit de bons fruits, mais le mauvais arbre produit de mauvais fruits. ¹⁸ Un bon arbre ne peut pas porter de mauvais fruits, ni un mauvais arbre porter de bons fruits. ¹⁹ Tout arbre qui ne produit pas de bons fruits est coupé et jeté au feu. ²⁰ C'est donc à leurs fruits que vous les reconnaîtrez. »

Ce passage sert souvent à affirmer que les œuvres d'une personne sont la preuve de son salut. On suppose que les « fruits » font référence à un comportement visible qui peut être quantifié de manière à ce que d'autres puissent juger du salut de cette personne (« vous les reconnaîtrez »). Selon cette interprétation, un mauvais comportement prouve qu'une personne n'est pas sauvée ; un bon comportement prouve qu'une personne est sauvée. Est-ce bien ce qu'enseigne ce passage ?

Le sujet du passage

Il convient tout d'abord de noter que Jésus ne s'adresse pas aux croyants ou à ceux qui se disent croyants en général, mais aux faux prophètes et à la manière de les reconnaître. Pour être exact, le test ne sert pas à juger de la réalité du salut d'autrui, mais à juger si un prophète vient de Dieu ou non.

Le thème central du passage

Le contexte clarifie le thème central du passage. Ces déclarations sont tirées du Sermon sur la montagne, où Jésus-Christ explique les normes les plus élevées de justice qui caractérisent le royaume. Il s'agit d'une justice qui dépasse celle des scribes et des pharisiens (Matthieu 5:20). Les scribes et les pharisiens étaient très scrupuleux dans leur comportement. Il semble donc peu probable que la référence de Jésus aux « fruits » se concentre sur la conduite. De même, le passage suivant, en 7:21-23, mentionne ceux qui accomplissent de grandes choses au nom de Jésus, mais Jésus ignore l'importance des œuvres de ces gens qui professent croire.

Les prophètes apparaissent d'abord de manière trompeuse comme de vrais croyants (« en vêtements de brebis »). Ils sont indiscernables des croyants dans ce qui est visible. Ils sont manifestement revêtus d'une façade de comportement chrétien qui s'avère être une base de jugement insuffisante. Ce n'est que ce qui est invisible qui prouve plus tard que ce sont de faux prophètes.

Le test des prophètes

Le test que Jésus donne ne porte pas sur l'existence des fruits, mais sur leur qualité (v. 17). Le faux prophète peut avoir des fruits, mais avec le temps, ceux-ci s'avèrent « mauvais » (v. 16). De même, un arbre ne peut être jugé bon ou mauvais d'après son apparence extérieure,

Number 51

mais d'après les fruits qu'il produit (vv. 17-18). Le véritable test d'un prophète est de savoir si ses fruits sont bons ou mauvais. Mais à quoi se réfère le terme « fruits » ?

Si « fruits » se réfère uniquement aux œuvres, cela pose deux problèmes. Premièrement, de nombreuses fausses religions produisent des enseignants et des adeptes ayant une bonne conduite morale et accomplissant de bonnes œuvres. Deuxièmement, il y aurait un conflit avec les versets suivants, 21-23, où les gens qui professent croire ont de bonnes œuvres, mais où le Seigneur dit qu'il ne les a jamais connus.

Les « fruits » doivent certainement désigner plus que des œuvres ; des paroles doivent être prises en compte. Dans Matthieu 12:33-37, il y a une discussion similaire sur les fruits qui montre qu'il s'agit des paroles d'une personne :

« ³³ Dites que l'arbre est bon et que son fruit est bon, ou bien dites que l'arbre est mauvais et que son fruit est mauvais, car on reconnaît l'arbre à son fruit. ³⁴ Races de vipères, comment pourriez-vous dire de bonnes choses, mauvais comme vous l'êtes ? En effet, la bouche exprime ce dont le cœur est plein. ³⁵ L'homme bon tire de bonnes choses de son bon trésor et l'homme mauvais tire de mauvaises choses de son mauvais trésor. ³⁶ Je vous le dis : le jour du jugement, les hommes rendront compte de toute parole inutile qu'ils auront prononcée. ³⁷ En effet, d'après tes paroles tu seras déclaré juste et d'après tes paroles tu seras condamné. »

C'est ainsi qu'une personne révèle sa véritable nature. Avec le temps, ce qui se cache derrière une façade trompeuse est révélé dans ses paroles. Les paroles expriment les convictions de quelqu'un, elles sont donc la base de sa justification ou de sa condamnation.

La loi mosaïque prescrivait également le test du faux prophète. Dans Deutéronome 13:1-3, les Israélites sont appelés à ignorer les œuvres miraculeuses d'un soi-disant prophète et à le juger uniquement sur ses paroles. De même, dans Deutéronome 18:18-22, la validité d'un prophète de Dieu dépend en fin de compte de ses paroles, qu'elles soient vraies ou fausses, accomplies ou non.

Conclusion

Les paroles d'un enseignant ou de toute autre personne finiront par trahir ses convictions. Le comportement extérieur peut être trompeur et n'est pas un critère fiable pour juger de la réalité de la foi de quelqu'un. Une personne ne peut être jugée que par ce qu'elle dit, en comparaison avec la vérité de la Bible. La Parole de Dieu est le juge ultime de la crédibilité d'un enseignant ou du salut d'une personne. Ne vous laissez pas tromper par les œuvres de quelqu'un ; elles ne constituent pas une base fiable pour juger (voir GraceNotes n° 28, « Les bonnes œuvres peuvent-elles prouver le salut ? »). Si nous sommes sauvés par la grâce par le moyen de la foi, alors le témoignage verbal doit affirmer cette vérité selon la Parole de Dieu. Nous espérons que la conduite des croyants soit conforme à leur profession de foi.